

Commune de
SAINT-MARTIN-LE-NOEUD

**PLAN LOCAL
D'URBANISME**

APPROBATION

Vu pour être annexé
à la délibération en date du :

29 FEV. 2008



NOTICE SANITAIRE

RESEAU EAU POTABLE

La commune de Saint-Martin-le-Noeud est alimentée par le réseau intercommunal d'adduction d'eau potable du Syndicat Intercommunal des Eaux de l'Agglomération Beauvaisienne. Le Syndicat regroupe actuellement 67 communes ; récemment le syndicat a élargi son périmètre avec l'adhésion de nouvelles communes (Auneuil, Auteuil, Berneui-ne-Bray...).

Le Syndicat délègue l'entretien et l'exploitation du réseau à La Générale des Eaux par contrat d'affermage.

L'origine de l'eau potable distribuée sur la commune de St-Martin-le-Nœud provient du puits de TILLE. Le cheminement de l'eau puisée jusqu'au réservoir de St-Martin-le-Nœud est le suivant : TILLE – BONLIER – THERDONNE – ALLONNE et SAINT-MARTIN-LE-NŒUD. L'amenée d'eau sur le territoire communal se fait par une canalisation de Ø 300 mm. L'eau puisée est stockée par deux réservoirs, d'une capacité de 500 m³ chacun, implantés sur le territoire de St-Martin-le-Nœud, au Nord de l'espace aggloméré.

Depuis le carrefour entre le chemin vicinal n°2 et le chemin rural de la Queue Bruyère, une canalisation principale de Ø 150 puis de Ø 200 mm dessert les constructions de la rue des Potelots. Des antennes en impasse se branchent sur cette canalisation pour desservir successivement le lotissement de la rue des Osiers et les constructions du chemin du Pont à l'Anse.

Au croisement de la rue des Potelots et de la Grande Rue (RD35), le réseau d'eau potable se scinde en deux "branches" : une première pour desservir les constructions situées dans la partie Nord du village et une seconde pour l'urbanisation située au Sud. La forme arborescente du réseau est sans conteste.

D'une façon générale, il est important de souligner la capacité conséquente du réseau : la plupart des canalisations ont un diamètre égale ou supérieur à 100 mm. Seules les canalisations en impasse ont un diamètre inférieur (60 mm) ; il s'agit dans la plupart des cas de la partie terminale du réseau (rue des Osiers, rue des Malades, rue du Grand Courtil, rue de Cuigny...).

Il n'est relevé aucun dysfonctionnement dans la distribution en eau potable (problème de pression, fuite...).

Des travaux de renforcement du réseau ont été réalisés récemment : les réservoirs existants ont été complétés par deux nouveaux réservoirs d'une capacité de 500 m³ chacun (soit au total un stockage de 2 000 m³).

Une nouvelle canalisation de Ø 300 mm a été mise en place dans la rue des Potelots jusqu'au carrefour avec la Grande Rue qu'elle emprunte sur une courte distance pour rejoindre le Chemin de Flambermont. La nouvelle canalisation suit le chemin rural de la Cavée de St-Symphorien pour rejoindre la Grande Rue et se diriger vers les territoires voisins (St-Léger-en-Bray...). Les travaux étaient nécessaires pour garantir une desserte convenable aux communes adhérentes au syndicat intercommunal situées plus en aval de Saint-Martin-le-Nœud.

Septembre 2007

ASSAINISSEMENT

Concernant le réseau d'assainissement, la commune de Saint-Martin-le-Noeud appartient au même syndicat intercommunal que pour l'eau potable. L'unité de traitement (station d'épuration) est implantée sur le territoire communal de Beauvais. D'une capacité de 110 000 Equivalent/Habitant, la station d'épuration offre une capacité suffisante pour faire face au développement éventuel des communes adhérentes au syndicat. Lors d'une étude de projection de traitement de la station d'épuration de Beauvais, le seuil de 2 000 habitants avait été pris comme référence pour la commune de Saint-Martin-le-Noeud.

Le réseau d'assainissement fonctionne grâce à de nombreux postes de refoulement (4 au total) qui assurent le bon acheminement des eaux usées vers la station de traitement de Beauvais, située plus au Nord.

L'ensemble des constructions est raccordé au système d'assainissement collectif. La commune a engagé les études relatives au schéma de zonage d'assainissement par le biais de la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis. Par délibération en date du 07 novembre 2005, le Conseil Municipal a décidé de retenir un assainissement collectif sur l'ensemble de la commune.

Cette même délibération fixe les principes suivants concernant les eaux pluviales :

- le débit global issu des nouveaux aménagements doit être limité au débit initial du site avant travaux.
- l'utilisation des techniques alternatives (bassin tampon, bassin d'infiltration...).
- la gestion des eaux à la parcelle avec infiltration des eaux de toiture.

Concernant les eaux pluviales, il est signalé quelques désordres sur le territoire communal. Certains secteurs du village concentrent les eaux de surface et doivent faire face à des problématiques d'écoulement ou de stagnation de l'eau : les terrains situés à l'arrière de la rue des Potelots, la RD 35 qui joue le rôle de gouttière naturelle, la rue de Chaumont et le cœur du village. Le PLU sera l'occasion d'une part de résorber les problèmes pluviaux reconnus et d'autre part de parer à d'éventuelles aggravations dues à une urbanisation nouvelle (bassin, curage des fossés, création de fossés...).

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

La commune de Saint-Martin le Noeud compte environ 1 010 habitants, ce qui représente près de 1 303 kg de déchets à collecter et à traiter par jour.

La gestion des ordures ménagères est assurée par la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis. Les ordures ménagères sont ramassées une fois par semaine ; les déchets faisant l'objet d'un tri sélectif (corps creux et papiers) sont également collectés une fois par semaine. En revanche, les déchets encombrants ne sont pas ramassés à fréquence régulière mais à la demande.

Les ordures ménagères sont acheminées au centre d'enfouissement de Bailleul-sur-Thérain, la collecte étant assurée par la société Aubine-Onyx. Les déchets concernés par le tri sélectif (mis en place depuis 1995) sont conduits au centre de tri de Rochy-Condé, leur collecte est réalisée par la société SITA.

Complémentaire du service de collecte sélective, la déchetterie implantée à Beauvais favorise le recyclage et la valorisation notamment des déchets encombrants. Ouverte depuis 1992, la déchetterie de Beauvais connaît un grand succès avec plus de 40 000 entrées par an.

Il existe sur le territoire communal, une plateforme d'apport pour les déchets verts.

Septembre 2007